
Communiqué

2008/74

Le 8 décembre 2008

Le gouvernement du Canada soutient la formation des travailleurs de l'énergie solaire

TORONTO — Les travailleurs de l'industrie de l'énergie solaire, une industrie en plein essor, recevront du gouvernement du Canada un soutien supplémentaire qui permettra à ces travailleurs d'acquérir des compétences spécialisées, a annoncé aujourd'hui l'honorable Lisa Raitt, ministre des Ressources naturelles.

« L'énergie solaire sera un élément important pour assurer au Canada un avenir énergétique propre et pour fournir des emplois spécialisés de qualité aux Canadiens », a dit la ministre pendant un discours prononcé au Congrès 2008 de l'Association des industries solaires du Canada. « Les projets que le gouvernement appuie aujourd'hui nous aideront à atteindre notre but, qui est de produire d'ici 2020 90 % de l'électricité du Canada à partir de sources à émissions nulles. »

La ministre Raitt a annoncé que le gouvernement du Canada forgera un partenariat avec le Conseil sectoriel de l'électricité pour élaborer de nouvelles normes professionnelles pour les installateurs d'équipement solaire. De plus, le gouvernement appuiera financièrement l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) qui se chargera, pour sa part, d'élaborer un programme d'études national à l'intention des concepteurs et des installateurs de systèmes d'énergie solaire. Ce programme sera distribué sans frais aux collèges et aux instituts de tout le Canada. Les cours du programme porteront entre autres sur la conception et l'installation de systèmes de chauffage solaire de l'eau dans les commerces et les résidences, ainsi que sur la conception et l'installation de systèmes photovoltaïques de dimensions et d'usage divers.

...2/

« Nous sommes très heureux d'entreprendre, avec l'appui de Ressources naturelles Canada, un partenariat avec l'Association des industries solaires du Canada qui permettra d'élaborer des profils de compétences professionnelles pour l'industrie de l'énergie solaire du Canada, a indiqué Catherine Cottingham, directrice exécutive du Conseil sectoriel de l'électricité. Ces profils guideront l'élaboration d'un programme d'études qui aidera beaucoup l'industrie à former les travailleurs dont elle a besoin pour répondre à l'intérêt croissant envers l'énergie solaire. »

« Les finissants des collèges et des instituts possèdent les compétences spécialisées dont le Canada a besoin pour améliorer sa productivité économique. Nos industries de l'énergie solaire connaissent une croissance rapide et ont besoin d'employés hautement qualifiés. L'élaboration d'un programme de formation national constitue une étape déterminante vers l'avant. », a dit James Knight, président-directeur général de l'ACCC.

Les fonds nécessaires à ces investissements proviendront du programme écoÉNERGIE pour le chauffage renouvelable qui constitue un élément clé du plan du gouvernement du Canada destiné à lutter contre les changements climatiques en réduisant de façon absolue de 20 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020.

POUR LES DIFFUSEURS :

La ministre des Ressources naturelles Lisa Raitt a annoncé aujourd'hui deux nouvelles initiatives qui favoriseront le perfectionnement professionnel pour les installateurs et les concepteurs de systèmes d'énergie solaire. Le Conseil sectoriel de l'électricité établira des normes professionnelles pour les installateurs d'équipement solaire, et l'Association des collèges communautaires du Canada prêtera son concours à l'élaboration d'un programme d'études national.

Les journalistes peuvent communiquer avec :

Relations avec les médias
Ressources naturelles Canada
Ottawa
613-992-4447

Lorna Malcolmson
Gestionnaire, Communications et services d'information
L'Association des collèges communautaires du Canada
613-746-2222, poste 3123

Sanela Turkanovic
Gestionnaire des communications
Conseil sectoriel de l'électricité
613-235-5540, poste 223

On trouvera le précis d'information suivant à l'adresse
www.rncan.gc.ca/media :

écoÉNERGIE pour le chauffage renouvelable

Les communiqués et les précis d'information de RNCan sont publiés à
l'adresse www.rncan.gc.ca/media